

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 août 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 14 août 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre datée du 2 janvier 2002 (S/2002/4) par laquelle je vous transmettais un rapport que l'Ouzbékistan a présenté au Comité contre le terrorisme en application du paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001) du Conseil.

Le Comité contre le terrorisme a soigneusement examiné le rapport avec le concours de son groupe d'experts. Il a écrit au Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies pour lui exposer ses observations préliminaires et le prier de lui adresser une réponse sous la forme d'un rapport supplémentaire avant le 20 août 2002.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte contre le terrorisme
(*Signé*) Jeremy **Greenstock**

